



## NOTRE DETTE ENVERS LA COMPAGNIE DE JÉSUS



### 1. L'influence des Jésuites à l'origine de notre institut

#### Le père Coindre et les Jésuites

La Compagnie fut supprimée en 1773 et rétablie par Pie VII en 1814. À Lyon, on retrouve les Jésuites de façon stable vers 1832. C'est donc dire que le père Coindre a connu la Compagnie de Jésus d'une façon indirecte par les témoignages, l'histoire et les écrits. Il n'en reste pas moins que sa conception de la vie religieuse, comme prêtre séculier, est marquée par la spiritualité ignacienne. Rappelons d'abord que le père Coindre fut placé, à l'âge de dix-huit ans, au petit séminaire de l'Argentière, dirigé par les Pères de la Foi qui étaient d'anciens Jésuites, d'ailleurs surveillés de près. Plus tard, il sera en contact avec les Missionnaires de France de Rauzan, dont un bon nombre se joindront aux Jésuites après la Restauration.

L'influence de la spiritualité ignacienne sur le père Coindre est bien reconnue dans sa législation sur la vie religieuse pour les trois communautés qu'il a fondées. Au sujet de la règle primitive, le père José Maria Muralle, S.J., affirme : « Il y a des références aux Constitutions S.J., aux Règles communes, à l'Épitomé qui résume toute la législation, aux Exercices et à la lettre sur l'Obéissance. » Cette même influence se retrouve dans le projet de statuts qu'il a préparé pour les Pères du Sacré-Cœur de Monistrol où, entre autres choses, il se réfère au supérieur comme au général. Les Religieuses de Jésus-Marie retracent aussi dans les conférences du père Coindre à la Pieuse Union l'esprit et la doctrine de saint Ignace. Chez nous, on sait que nos premiers frères portaient les noms de Borgia, Ignace, Xavier...

#### Le frère Polycarpe et les Jésuites

D'après l'histoire de l'institut, le frère Polycarpe a connu les Jésuites surtout pendant son séjour à

Vals, de 1830 à 1836. Dans son livre posthume, *En folâtrant*, le frère Stanislas énumère quelques-uns des pères jésuites que le frère Polycarpe aurait pu connaître à Vals: le père Gautrelet, fondateur de l'Apostolat de la prière; le père Ramière, grand apôtre de la dévotion au Sacré-Cœur; le père Ginhac, maître des novices, le «saint» de Vals. Plus tard, le frère Polycarpe a sûrement sollicité l'avis des pères jésuites pour la composition de la règle de 1843, car on affirme dans la *Positio* que les pères le pressaient de faire approuver sa règle par le Saint-Siège. C'est d'ailleurs un jésuite, le père Maisounable, qui fut délégué par l'évêché du Puy pour donner une appréciation globale de la règle.

L'influence de la spiritualité ignacienne est bien marquée dans la règle de 1843. Le frère Stanislas, qui a fait une étude comparée des sources de cette règle, affirme : « Sur les 228 articles (de la règle de 1843), 103 proviennent, avec modifications, bien sûr, de la règle des Frères des Écoles chrétiennes; 61 articles, des pères jésuites; 64 articles, du fondateur et du manuel de l'institut de 1827. Chez les pères jésuites, le frère Polycarpe a puisé dans :

- *Sommaire des Constitutions* de la Compagnie de Jésus (1829); (il aurait transcrit avec modifications 45 articles sur 52);
- *Règles communes* de la Compagnie de Jésus (1829);
- *Règles de la modestie* (1829);
- *Règles des Pèlerins* (1829).

En puisant chez le fondateur, le frère Polycarpe a encore marqué l'influence ignacienne puisque le père Coindre s'était inspiré des Jésuites pour écrire la règle primitive de 1821 et les règles de l'obéissance. La tradition fait remonter au frère Polycarpe la pratique des Exercices spirituels de saint Ignace à la retraite annuelle, pratique à laquelle l'institut a été régulièrement fidèle, partout où c'était possible, jusqu'aux

années de Vatican II. Après, on a cherché à diversifier mais en revenant périodiquement aux pères jésuites.

## **2. Nos relations historiques avec la Compagnie de Jésus**

Sans chercher à être exhaustif, notons quelques moments significatifs de l'histoire de nos relations avec la Compagnie de Jésus en France, aux États-Unis, au Canada et en Espagne.

### **En France**

On a déjà souligné l'apport de la spiritualité ignacienne chez le père Coindre et le frère Polycarpe. Sous le généralat du frère Adrien, le chapitre général de 1874 recommande aux frères, par une décision capitulaire, de s'agréger à l'Apostolat de la prière. En l'année 1869-1870, on rencontre des frères du Sacré-Cœur au collège des Jésuites à Oran, Algérie. Plus tard, en 1930, on verra des frères du Sacré-Cœur au collège jésuite de Homs, en Syrie.

### **Aux États-Unis**

Quand les cinq frères du Sacré-Cœur nommés par le frère Polycarpe pour implanter l'institut en Amérique arrivèrent au Havre, ils y rencontrèrent six pères jésuites de Vals qui, eux aussi, quittaient la France pour les États-Unis. Mgr Portier, évêque de Mobile, venait de faire un coup de maître : trouver des frères pour son orphelinat et la future école Saint-Vincent et des pères pour son collège de Spring Hill. Dans le livre du centenaire de l'arrivée des frères aux États-Unis, *A Century of Service*, l'auteur, le frère Macarius, écrira : « Entre frères et pères, on a vite senti une grande unité de vues et de sentiments qui ont favorisé l'amitié et l'admiration mutuelle. Les frères de Mobile et les pères de Spring Hill ont toujours suivi avec intérêt les progrès de leurs œuvres respectives. Les frères ont montré leur attachement aux Jésuites en ayant recours à leurs services pour la confession et la direction spirituelle, et en mettant leurs écoles sous la protection d'un saint de la Compagnie. » Quand, vers les années cinquante, on songea à établir un scolasticat pour les jeunes frères des États-Unis, on le fit à Spring Hill. Les scolastiques suivaient leurs cours au collège jésuite de Spring Hill.

### **Au Canada**

À partir de 1872, les Frères du Sacré-Cœur ont eu des relations suivies avec les pères jésuites, soit pour les retraites annuelles, soit pour les grands exercices préparatoires à la profession perpétuelle, soit encore pour les retraites de discernement dans les maisons de formation. Dans la province de Québec, nos frères ont connu et fréquenté trois centres de rayonnement des Jésuites : Manrèse à Québec, Saint-Jérôme près de Montréal et la résidence jésuite de Rimouski. Vers les années cinquante, dans la province de Rimouski, un père jésuite faisait le tour des maisons à l'occasion de la récollection mensuelle, pour une conférence, les confessions, la direction spirituelle. Tout récemment, au cours de l'année, le père Gérard Goulet, ancien aumônier de Nianing au Sénégal, a écrit pour nos jeunes profès un commentaire de notre *Règle de vie*.

### **En Espagne**

Il va de soi que la vie et la spiritualité de saint Ignace soient connues et aimées par nos frères d'Espagne. Dès l'origine de cette province, à la première cérémonie de profession, c'est un jésuite, le père Luis Grail, qui préside. À la fondation du collège San Antonio à Vitoria, on remarque le nom du père Tressens, un jésuite d'origine française. Au cours des années, la province d'Espagne a tenu à obtenir les services d'un père jésuite pour les exercices annuels de la retraite. Pour la présentation de la dévotion au Sacré-Cœur dans leurs différentes publications, comme par exemple *Nueva Luz*, on a recours aux pères jésuites, soit pour un avis, soit pour une préface.

### **À Rome**

À Rome, depuis une quarantaine d'années, la curie généralice a profité des services des pères jésuites. À la SIR, pendant de nombreuses années, l'aumônier résident était un jésuite. Les frères de la communauté locale, soit individuellement, soit en groupe, se sont souvent rendus à Villa Cavalletti pour la retraite annuelle. Pour les récollections mensuelles, il a toujours été facile d'obtenir un père de la curie généralice des Jésuites. Certains des nôtres ont fréquenté la Grégorienne. Le père Hamel, vice-recteur de cette Université pendant de nombreuses années, était un habitué de la maison. Il venait régulièrement au cours de la période des fêtes de Noël et du jour de l'An et

participait à nos célébrations communautaires au cours de l'année. Il répondait avec beaucoup de bonne grâce à nos invitations pour une conférence occasionnelle.

### Leurs revues

Nos relations avec les Jésuites s'étendent encore aux revues de la Compagnie que nous étalons dans nos salles communes. Voici quelques exemples courants. Dans les pays de langue française : *Études, Christus, Relations* (Canada). Dans les pays de langue anglaise : *Review for Religious, America, Human Development*. En Espagne : *El Mensajero del Sagrado Corazón, Razón y Fe, Reinado de Cristo*. En Italie: *Civiltà Cattolica, Il Messaggio del Cuore di Gesù*. Et j'en passe. C'est dire que nous aimons éclairer notre lanterne au contact des Jésuites.

### 3. Le Sommaire des Constitutions de saint Ignace et notre spiritualité

Comme on l'a vu plus haut, nos fondateurs, le père Coindre et le frère Polycarpe, se sont inspirés de saint Ignace pour élaborer la législation primitive de l'institut. Pour sa part, le frère Polycarpe, dans la composition de la règle de 1843, a puisé largement dans le *Sommaire des Constitutions* de saint Ignace. Le frère Stanislas, dans son étude « Les règles du frère Polycarpe et leurs sources », affirme qu'il s'est inspiré de 45 articles sur 52. Sans tenter de faire un inventaire complet, ce qui déborderait le cadre de cet article, voyons quels sont les apports de la spiritualité ignacienne dans la règle du frère Polycarpe.

#### De la fin de l'institut

Dans le *Sommaire des Constitutions*, articles 2 et 3 que reprend le frère Polycarpe, saint Ignace met en relief la fin essentiellement apostolique de l'ordre dans une seule phrase : « La fin de cette Compagnie est non seulement de s'appliquer à son propre salut et à sa perfection, avec le secours de la grâce divine, mais de s'employer aussi de toutes ses forces, avec la même grâce, au salut et à la perfection du prochain. »

Saint Ignace élargit ensuite les visées apostoliques de l'ordre en affirmant : « C'est le propre de notre vocation d'aller en divers lieux, et de vivre en quelque pays du monde que ce soit, où il y aura espérance de rendre plus de services à

Dieu, et de travailler plus utilement au salut des âmes. »

Le frère Polycarpe transcrit avec de légères retouches ces deux articles, rappelant ainsi à l'institut sa vocation apostolique.

#### De la vie en communauté

Le frère Polycarpe puise dans le *Sommaire* les articles 42 et 43 qui éclairent de l'intérieur toutes les prescriptions, les règlements, les pratiques de notre vie communautaire - si différente par ailleurs de celle des Jésuites appelés à servir l'Église souvent seuls au bout du monde.

- À l'intérieur de la communauté, l'union. « De plus, il faut éviter autant qu'il est possible dans la conduite des affaires, la diversité des avis, qui est ordinairement la mère de la discorde et l'ennemi de l'union des cœurs. Enfin, l'on doit conserver avec grand soin cette union et cette conformité de sentiments sans rien souffrir qui lui soit opposé, afin qu'étant unis ensemble par le lien de la charité fraternelle, tous puissent s'employer plus aisément et plus efficacement au service de Dieu et au salut des âmes. »
- À l'extérieur de la communauté, pas de politique. « Il ne faut point qu'il y ait, ni même qu'on puisse remarquer dans la Compagnie, aucune inclination particulière pour quelqu'un des partis qui pourraient se former parmi les princes ou seigneurs chrétiens ; mais il faut qu'il y ait plutôt un certain amour universel qui embrasse en Notre-Seigneur tous les partis, quelque opposés qu'ils soient. »

Dans sa circulaire du 1<sup>er</sup> janvier 1844, le frère Polycarpe revient amplement sur les conditions de l'union fraternelle, après d'ailleurs ces deux articles dans sa règle.

#### Des exercices de piété

Le frère Polycarpe tire du *Sommaire*, articles 21 et 22, des principes de vie intérieure :

- donner aux choses spirituelles le temps qu'il faut;
- s'efforcer de trouver de la dévotion selon la mesure de la grâce;
- se garder des illusions du démon ;

- s'appliquer à acquérir les vertus solides et véritables;
- se persuader que la science et les talents naturels tirent leur efficacité de la vie intérieure.

D'autre part, les pères de la Compagnie ont initié les frères à la lecture du livre des *Exercices*, expliquant surtout les exercices suivants : examen, oraison, confession générale, direction spirituelle et entrevue, reddition de compte. Comme l'on sait, ces différents exercices sont dans la règle du frère Polycarpe.

### **De la pureté d'intention**

On a parfois affirmé, au cours des chapitres de renouveau, qu'on avait tout un système d'exercices incompatibles avec la vie d'un homme d'action. Quoi qu'il en soit, le frère Polycarpe puise dans le *Sommaire*, à l'article 17, toute une vision de la vie apostolique, illuminée par la présence et l'action de Dieu.

Article 17: «Que tous aient soin d'avoir une intention droite non seulement quant au genre de vie qu'ils ont embrassé, mais aussi dans toutes leurs actions particulières, s'y proposant toujours avec sincérité de rendre service et de plaire à la bonté divine pour l'amour d'elle-même et en considération de la charité et des bienfaits singuliers dont elle nous a prévenus, plutôt que par la crainte des peines ou par l'espérance des récompenses, quoiqu'ils doivent s'aider aussi de ces derniers motifs; et qu'ils cherchent Dieu en tout, se dépouillant de l'amour de toutes les choses créées pour diriger toutes leurs affections vers le Créateur, l'aimant dans toutes les créatures en lui, selon sa très sainte et divine volonté. »

Comme on peut le voir, le frère Polycarpe a puisé dans le *Sommaire* une vision de Dieu qui détermine tout le mouvement d'une vie apostolique. Il a aussi puisé dans le *Sommaire* une vision du religieux qui vit dans le monde. Dieu a des droits souverains sur sa créature qui doit se livrer entièrement à son service. Pour saint Ignace, cet acte d'abandon de l'homme à Dieu s'opère par la pratique de la mortification, l'abnégation de soi et l'humilité.

### **Mortification**

D'abord, un principe de base : « Notre manière de vivre... n'est sujette par obligation à aucune pénitence ordinaire, ou austérité de corps ; mais cha-

cun pourra faire, avec l'approbation du Supérieur, celles qui lui semblent les plus propres à son avancement spirituel, et celles que les Supérieurs pourront lui imposer pour la même fin. »

Puis le frère Polycarpe puise dans le *Sommaire* (articles 4. 29. 30, 37) quelques pratiques :

- accomplir les pénitences imposées par le supérieur;
- garder soigneusement ses sens: yeux, langue;
- se conserver dans la paix et la vraie humilité intérieure;
- désirer qu'on donne aux autres la préférence;
- avoir des marques de respect pour les autres;
- garder la tempérance dans le boire et le manger.

### **Abnégation de soi-même**

Un principe: «... avoir une aversion entière et sans réserve pour tout ce que le monde aime et embrasse; et au contraire d'accepter, et même de souhaiter de toutes ses forces tout ce que Jésus-Christ, Notre-Seigneur, a aimé et embrassé; car comme les gens du monde qui sont attachés aux choses du siècle, aiment et cherchent avec beaucoup d'empressement les honneurs, la réputation et l'éclat parmi les hommes, ainsi que le monde le leur enseigne, de même ceux qui... suivent sérieusement Jésus-Christ, Notre-Seigneur, aiment et désirent avec ardeur tout ce qui est contraire au monde... »

Quelques pratiques:

- chercher selon Dieu l'abnégation;
- se porter vers les offices bas et humiliants;
- prévenir les tentations en faisant usage de leurs contraires;
- choisir les emplois où la charité s'exerce davantage;
- quitter tout: père, mère, frères, sœurs, pour vivre avec Jésus-Christ.

(*Sommaire*, articles 8, 11, 12, 13, 14, 19, 20)

### **Des exercices d'humiliation**

Un principe : « Que tous demandent quelquefois au Supérieur durant l'année qu'il leur donne des pénitences pour les fautes qu'ils auront faites

contre les Règles, afin que ce soit une marque du désir que chacun a de son avancement spirituel dans le service de Dieu. »

Deux attitudes :

- être bien aise que ses fautes soient connues du supérieur;
- accepter d'être corrigé par les confrères.

### Conseils évangéliques

Pour expliquer la nature des trois conseils évangéliques d'obéissance, de pauvreté et de chasteté, le frère Polycarpe a encore recours au *Sommaire*.

**Obéissance.** Un principe : « Il est surtout important, et extrêmement nécessaire pour s'avancer dans la vertu, que tous s'adonnent à une parfaite obéissance, reconnaissant le Supérieur, quel qu'il soit, comme celui qui tient la place de Jésus-Christ Notre-Seigneur, et ayant intérieurement pour lui du respect et de l'amour. Et que non seulement dans l'exécution extérieure de ce qu'il commande, ils lui obéissent entièrement, promptement, courageusement, avec l'humilité requise, et sans excuses, quoiqu'il ordonne des choses difficiles et contraires aux inclinations des sens, mais qu'ils tâchent aussi d'avoir une résignation intérieure, et une véritable abnégation de leur volonté propre et de leur jugement... »

Des attitudes :

- laisser au supérieur une pleine liberté dans la décision ;
- ne pas lui résister ou le contredire ;
- garder l'obéissance non seulement dans les choses d'obligation ;
- s'appliquer à l'obéissance de volonté et de jugement dans l'exécution ;
- se laisser conduire aux ordres de la Providence ;
- obéir aux officiers qui tiennent leur autorité du supérieur.

**Chasteté.** Un principe : « Ce qui regarde le vœu de chasteté n'a pas besoin d'explication, puisque l'on sait assez combien parfaitement elle doit être gardée, c'est-à-dire en faisant tous nos efforts pour imiter la pureté des anges par la pureté de notre corps et de notre âme. »

**Pauvreté.** Un principe : « Il faut aimer la pauvreté comme le rempart assuré de la religion, et la conserver dans toute sa pureté, autant qu'il se pourra faire, avec le secours de la grâce divine. »

Quelques attitudes :

- être prêt à éprouver les effets de la pauvreté ;
- se servir de nulle chose comme étant à soi ;
- être disposé à demander l'aumône ;
- faire ce qui convient à des religieux pour la nourriture, le lit, le vêtement.

### En résumé

On sait aussi que le frère Polycarpe a puisé dans les *Règles communes* de la Compagnie de Jésus, dans les *Règles de la Modestie*, dans les *Règles des Pèlerins*. Les chapitres de sa règle qui traitent de la modestie, de la correspondance, des voyages, des malades, en font foi. Mais cela suffit. On pourrait se demander : De tout cela, qu'est-ce qui est parvenu jusqu'à nous, à travers les différentes moutures de la règle de l'institut ? Ceux des nôtres qui ont vécu la vie religieuse d'un frère du Sacré-Cœur avant 1970, avant les chapitres de renouveau, pourraient répondre avec toutes les nuances voulues. Il ne fait pas de doute que des générations et des générations de frères du Sacré-Cœur ont été marquées par la spiritualité des Jésuites.

### Conclusion

En l'année où l'on a commémoré le 450<sup>e</sup> anniversaire de fondation de la Compagnie, nous avons eu sans doute avantage à nous rappeler l'héritage spirituel qui nous a été transmis par les Jésuites. On peut reconnaître cet apport à notre spiritualité sans pour autant minimiser ou nier d'autres apports comme, par exemple, celui de la dévotion au Cœur de Jésus ou au Cœur de Marie. Mais il ne fait pas de doute que, même aujourd'hui, saint Ignace a quelque chose à nous dire. Résumons simplement son enseignement :

- chercher Dieu en toute chose et se mettre à son service ;
- reconnaître l'action salvatrice du Seigneur Jésus et accepter le combat spirituel pour le suivre ;

- être éveillé à l'expérience spirituelle pour découvrir l'intériorité ;
- être attentif à discerner le bon vouloir de Dieu entre les options, bonnes ou mauvaises, qui se présentent ;
- compter sur la grâce qui vient à nous dans les exercices journaliers et qui nous permet de tout entreprendre au service de l'Église ;
- aller au monde à partir de Dieu.

**F. Lionel Goulet, SC archiviste**

Le 28 août 1990